



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 SEPTEMBRE 2022

Lieu : Salle du Canoë Kayak de Fontanes

Heure de début : 18h45

Heure de fin : 22h30

Participants :

- **Membres présents :** ALLEON Jérémie – DE ANGELIS Frédéric – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – GUILLERMET Joann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – PACHOT Patrick – SASTRE Jérémie – ZOUAOUI Sofiane – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – PERRIER Bruno – ROLETTI Emmanuel.

- **Membres excusés :** DE CASTRO Fernand – GALDEMAS Christophe – MOREL Didier – PRAY Jean-Luc.

- **Membres absents :** /



SUIVI DES ACTIONS

- **Point financier, clôture compte section pêche au coup.**

Patrick a clôturé le compte de la section pêche au coup auprès de la banque. La somme sera reversée à la section pêche au coup lors du lancement d'un futur Atelier Pêche et Nature. Un appel à volontaires est de nouveau lancé...

Patrick a fait le bilan financier au 31/08/2022 (voir pièce jointe N°1).

- **Situation vente des cartes de pêche.**

Patrick a également dressé le bilan de la vente des cartes de pêche 2022 (voir pièce jointe N°2).

Sur la vente des cartes de pêche 2022, on observe une forte diminution des cartes de pêche journalières et une baisse significative des hebdomadaires probablement due aux conditions météo de l'été. On observe aussi une diminution significative des cartes découverte -12 ans. Les cartes majeures, mineures et féminines sont en hausse.

- **Bilan APN Juillet et APN à venir.**

Avant le bilan exposé par Jonathan, et suite à l'investissement et la mise à disposition de son matériel de Julien BAYLE sur plusieurs APN (au lac de Vert, au lac des Meinettes, sur le Rhône), il a été proposé d'offrir la carte de pêche 2023 + le timbre du lac de Vert 2023 à Julien.

→ Le Conseil d'Administration de l'association a accepté d'offrir la carte de pêche 2023 et le timbre du lac de Vert 2023 à Julien BAYLE.

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

Au niveau des APN, Jonathan était satisfait avec de supers groupes, motivés et très souvent passionnés, malgré parfois de la difficulté au niveau des prises. Tous les quatre premiers APN 2022 ont été remplis. Plusieurs réflexions ont été lancées pour 2023, notamment au niveau des spots de pêche. De plus, il paraît intéressant de pouvoir se recentrer en Mars sur de la pêche au coup/feeder/carpe compte tenu de l'été difficile que nous venons de subir.

Enfin, au niveau matériel, l'achat d'une remorque équipée ainsi que d'un barnum qui se monte rapidement serait un plus. Didier D se propose d'effectuer des recherches.

- **Open float tube du dimanche 25 Septembre 2022.**

Tous les documents administratifs ont été envoyés en temps et en heure et sont revenus signés (Autorisation DDT et CNR).

Afin de booster les inscriptions, le bureau a décidé d'augmenter la dotation aux compétiteurs avec trois bons d'achat sur le site FISH AND SHIP (200€, 100€ et 75 pour les trois premiers du classement).

Pour le moment, 21 personnes sont potentiellement inscrites (10 dossiers validés). Une publication boostée sur Facebook sera prévue afin de combler les places restantes.

Au niveau repas, plusieurs idées avec un plateau ardéchois ou un traiteur (tartiflette...). Jérémie ALLEON s'occupe de gérer le repas avec Patrick.

Un appel à bénévoles sera effectué afin de prévoir le transport du matériel, l'installation, les commissaires, le service du repas, le rangement et retour vers Fontanes.

Il faudra prévoir un groupe électrogène (Fernand) ainsi qu'une potentielle intervention Renouée aux abords du local.



- **Troc pêche Andance samedi 03/12/2022**

Un grand merci à Didier DUCLAUT et à toute la commission troc pêche pour leurs investissements dans cette manifestation (*voir compte rendu de la commission troc pêche en pièce jointe N°3*)

Une rencontre a eu lieu avec Madame la Maire d'Andance en ce qui concerne le prêt de la salle, des bancs et tables nécessaires pour cette manifestation.

Il faudra prévoir une autorisation de buvette.

Au niveau communication, l'affiche a été créée et sera à distribuer dans les magasins adaptés (magasin de pêche, de sport...). L'idée des flyers a été abandonnée. Jérémie SASTRE va se charger de faire une publication boostée qui sera relayé par la Fédération et doit également voir avec Gaétan HABAUZIT pour envoyer un push mail à tous les adhérents ardéchois. Fernand se charge de l'encart qui paraîtra dans le magazine « La pêche et les poissons ».

Fernand a pris en charge l'organisation de la soupe aux choux. Denis sera présent avec un stand sur le montage de cannes. Jérémie SASTRE va contacter des personnes vendant leur bateau sur LebonCoin afin de leur proposer de venir exposer leur bateau le jour J.

Didier DUCLAUT a lancé un appel à bénévoles et a reçu 12 réponses de personnes disponibles pour la journée.

- **Bilan du panneautage des parcours (achat nouveaux panneaux parcours no-kill mouche).**

Il reste encore à finaliser le parcours sans tuer Mouche de Fontanes pour terminer le la totalité des parcours de l'association (du pont bas de la Côte Barlet au haut du parcours). Mission confiée aux moucheurs. Il reste également encore un peu d'entretien de certains panneaux sur Gallélaure qui sont à brosser et à nettoyer.

De nouveaux panneaux « no-kill mouche » vont être commandés car il ne reste plus beaucoup du modèle intermédiaire.

- **Travaux de réparation du local de Serrières.**

Les travaux ont été effectués et nous ne pouvons que féliciter les bénévoles présents pour cette opération.

- **Site Gallélaure : enlèvement plaques amiante du parking, fermeture de l'accès du terrain en amont du pont.**

Merci à Patrick et Bruno pour l'enlèvement des plaques d'amiante.

En ce qui concerne l'accès au site, il a été décidé de condamner l'accès par un portail et de créer un nouvel accès (déjà quasiment existant et à consolider et panneauter) en aval du pont, rive droite sur une parcelle de la Gaule Annonéenne.

- **Communication ; devis casquettes, écussons...**

Patrick s'est occupé de faire des devis, notamment auprès d'une société située à Dijon : BIFI. Plusieurs devis concernant des T-shirt, des casquettes et des Patch ont été demandés (*voir pièces jointes N°4-5-6*).

Il faudra veiller à avoir le bon logo. Un budget de 1600 euros est validé par le CA pour cette opération.

- **Bilan journée retraités à Vert.**

Une journée qui s'est très bien déroulée malgré le peu de prises attrapées. Lors de cette rencontre, le Challenge Marc SENCEY a été remis.

Pour cette rencontre, André DELOCHE avait créé des mugs avec le nouveau logo de la Gaule Annonéenne pour offrir aux participants. Il en reste un peu qui sont vendus au prix de 5 euros : se rapprocher de Patrick qui gère cette vente.



- **Bilan Enduro Sun Carpe 26.**

L'association était présente lors de l'Enduro du Sun Carpe 26 puisque celui-ci se déroulait sur les lots de l'association. L'association avait offert deux lots (des paniers garnis) pour ce concours.

- **Bilan Petite Féria du 07.**

L'association a été également présente à l'occasion de la manifestation « la petite Féria du 07 » à Champagne. L'association présentait le lancer sur cible aux côtés de la Fédération de pêche de la Drôme avec un simulateur. Peu de monde est venu au stand de l'association, ce qui est probablement dû à l'emplacement excentré et à l'extérieur de l'enceinte de la Féria.

Il a été décidé de ne pas reconduire cette manifestation à l'avenir.

- **Frayères Ternay.**

La question de la réparation des frayères s'est posée compte tenu de leur état. 4 frayères sont totalement rongées par les années et 4 autres sont à restaurer.

Un devis de 2800€ auprès de la société « Soud'Inox » pour 4 nouvelles frayères en inox apparaît comme trop onéreux et cette restauration en inox a été abandonnée.

Plusieurs pistes de réflexion ont été lancées, notamment par rapport à la réparation ou non des 4 frayères à restaurer.

Finalement, Cyrille pilotera l'opération de restauration aidé de Johan FOMBONNE et des bénévoles qui voudront aider.

Une autre idée serait de poser dorénavant ces frayères au lac de Vert plutôt qu'au barrage du Ternay. Véritable zone de protection pour de nombreux poissons, notamment les poissons blancs, les frayères permettraient d'apporter un peu plus d'habitat et de permettre à d'autres espèces comme brochets et sandres de frayer dans ce lac qui manque aussi de zones de frayères.

Frédéric va demander au président de l'ASA la possibilité de pouvoir les poser au lac de Vert.

- **Responsables de ruisseau.**

Frédéric insiste sur la nécessité et les missions des responsables de ruisseau, notamment par rapport à la sécheresse que nous avons subie durant l'été.

Frédéric propose d'organiser une ½ journée de formation pour les personnes déjà responsables de ruisseau afin de savoir les différents points sur lesquels il faut être vigilant.

ORDRE DU JOUR

➔ **Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 02 Juin 2022 a été approuvé.
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.**

- **Point sécheresse et situation du lac de Vert.**

L'été que nous avons subi durant cette année 2022 a été catastrophique d'un point de vue piscicole. Nous avons pu observer une grosse mortalité sur le Limony avec des problèmes de sur-fréquentation au niveau de la baignade, entraînant une hausse de la température de l'eau, qui devient létale pour la truite Fario.

De nombreux cours d'eau de piémont ont séché (Crémieux, Torrenson...) et les niveaux sur les têtes de bassin sont au plus bas.

La Fédération Départementale à décider de placer la Truite Fario en No-kill ce qui n'a pas été compris et accepté par tous les adhérents du département. Le Conseil d'administration de la Fédération va se réunir prochainement pour parler du devenir de la pêche dans le département de l'Ardèche.

Un autre gros point sécheresse concerne le lac de Vert. Nous craignons une mortalité piscicole si la pluie n'arrive pas dans les prochains jours. Plusieurs scénarios ont été étudiés si de la mortalité démarrait sur le lac (pêche de sauvetage, mise en place d'une senne, appel à un pisciculteur...).

Nous en profitons pour féliciter et remercier l'ASA du lac de Vert qui a joué le jeu et nous a rapidement prévenu de la baisse significative du niveau du plan d'eau.

- **Lac des Meinettes : proposition d'ajouter l'autorisation de l'asticot dans l'ARP (fausse 1^{ère}).**

Suite aux APN qui se sont déroulés au lac des Meinettes (plan d'eau classé en première catégorie piscicole), le problème de l'utilisation de l'asticot est revenu. Le plan d'eau n'a rien d'un lac de première catégorie (plus de présence de salmonidés, avec au contraire une présence de poissons blancs et carnassiers) mais il est classé comme ceci et l'utilisation pour les pêches au coup (pêche à la canne, feeder, anglaise, carpe...) de l'asticot est donc prohibé.

Une proposition va donc être présentée auprès de la Fédération de pêche l'Ardèche : Garder le lac des Meinettes en première catégorie piscicole mais autoriser l'utilisation des asticot comme appâts, la pêche à deux cannes, et une fermeture décalée (comme le lac de Devesset).

➔ **Le Conseil d'Administration de l'association a approuvé cette demande de modification de la réglementation sur le lac des Meinettes.**

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

- **Rivière d'Ay : proposition de passer le haut du parcours no-kill en réserve de pêche permanente au droit du Moulin du Cours.**

Avec l'arrivée d'un nouveau propriétaire au Moulin du Cours, il apparaît important de renouveler les baux de pêche sachant que le propriétaire ne souhaite plus de pêcheurs sur la berge de son domaine et qu'il possède plusieurs autres terrains.

Depuis de nombreuses années, il y a un parcours no-kill toutes techniques sur ce secteur. Suite aux pêches électriques de cet été, qui ont révélé un parcours quasiment dépourvu de salmonidés, il est judicieux de faire une proposition de passage en réserve car nous avons encore la présence de barbeaux méridionaux.

Une proposition va donc être présentée auprès de la Fédération de Pêche l'Ardèche : Supprimer le no-kill présent sur la rivière d'Ay, et proposer une mise en réserve du secteur afin d'obtenir la rétrocession des baux de pêche par le propriétaire du Moulin du Cours.



**→ Le Conseil d'Administration de l'association a approuvé cette demande de modification de la réglementation sur la rivière d'Ay.
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.**

- **Renouvellement baux de pêche du domaine public.**

La demande de renouvellement des baux de pêche du domaine public a été transmise à la DDT. Celle-ci concerne les baux suivant :

- Le lot D9 sur le Rhône ;
- Le lot D10-PE-07 (lac des Sauzets) ;
- Le lot D11 sur le Rhône ;
- Le lot D11-CC-07 (contre canaux, rive droite du Rhône, entre les embouchures de la Cance et l'Ay) ;
- Le lot D12-PE-07 (lône d'Ozon) ;
- Le barrage du Ternay.

- **Garderie GA et garderie fédérale.**

Sylvain SOUVIGNET est opérationnel et peut de nouveau contrôler.

Nous sommes en attente des dossiers pour William BRUNET et Dragoshi HAGRULLA.

- **Travaux CNR réfection mise à l'eau de Peyraud.**

La mise à l'eau de Peyraud a été fermée temporairement pour des travaux de réfection de la rampe.

- **Projet aménagement ACKC Fontane.**

Un projet est en cours de réflexion concernant l'aménagement de portes pour le passage de canoé kayak sur la Deûme au niveau du local de Fontanes. Le projet est suivi par Frédéric.

- **Commentaires Facebook.**

Plusieurs commentaires déplacés et parfois insultants ont été postés suite à des publications de l'association sur Facebook, notamment en ce qui concerne le lac de Vert.

Les personnes ayant effectués ces postes ont été contactés pour venir échanger et s'exprimer lors d'une réunion de bureau ou d'un conseil d'administration mais ils n'ont pas donné de suite.

Dorénavant, tout commentaire jugé déplacé ou insultant se verra immédiatement supprimé et son propriétaire bloqué de la page Facebook de l'association.

- **Informations Fédération 07**

- Arrivée d'une nouvelle directrice : Claude GALLIN MARTHEL ;
- Congrès de la FNPF : 17 et 18 Novembre 2022 ;
- Une réunion est programmée à l'ARPARA par rapport à la gestion de la sécheresse ;
- La LPO a réussi à obtenir l'arrêt du tir de régulation du cormoran au niveau national.



- **Tour de table**

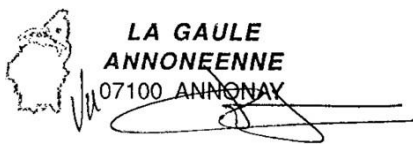
Patrick PACHOT soulève le besoin de transporter les toits des chapiteaux en réparation. Il est nécessaire également de bien faire suivre les photos des manifestations, opérations de nettoyage, APN, parties de pêche... photos qui serviront à l'élaboration du prochain BULDO. Au niveau des assurances, les contrats de nos locaux vont être revus avec une consultation de plusieurs assureurs.

Pour terminer, Patrick a présenté le tableau des contributions volontaires en nature, tableau qui reprend tout le temps de travail effectué par les membres du conseil d'administration et autres bénévoles.

Patrick fait par d'une demande d'adhésion à la FRAPNA que nous avons reçu. La Fédération départementale de Pêche l'Ardèche a refusé d'adhérer à la FRAPNA. Au sein du conseil d'administration, les avis diffèrent. Il a donc été proposé un vote du conseil d'administration.

**→ Le Conseil d'Administration de l'association a refusé l'adhésion à la FRAPNA.
Vote à la majorité des voix sans remarque (2 pour, 6 contre et 7 abstentions).**

DE ANGELIS Frédéric
Président



SASTRE Jérémie
Secrétaire

DATE D'APPROBATION :